



CESP

**ETUDE D'AUDIENCE 126 000**



**2<sup>ND</sup> SEMESTRE 2020 – 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2021**

Centre d'Etude des Supports de Publicité

55, rue Anatole France 92300 LEVALLOIS-PERRET - Tél. : +33 1 40 89 63 60

SIREN : 775 690 589 – Code APE : 741 E – Association Loi 1901 – TVA Intracommunautaire FR 69 775 690 589

# SYNTHESE DE L'AUDIT SUR L'ETUDE 126 000 2<sup>ND</sup> SEM. 2020 – 1<sup>ER</sup> SEM. 2021

L'étude 126 000 a pour objectif de mesurer l'audience de la radio aux niveaux national, régional et local. Elle est réalisée par téléphone auprès d'un échantillon d'individus âgés de 13 ans ou plus vivant en France métropolitaine. Le recueil des données est effectué en continu sur l'ensemble de l'année (hors juillet, août et dernière semaine de l'année). L'interview porte sur l'audience de la radio des dernières 24 heures (de 14h la veille à l'heure d'interview).

Le présent audit porte sur la méthodologie mise en place par Médiamétrie, la réalisation du terrain de l'enquête, ainsi que les résultats d'audience de la radio des quatre vagues de la Saison Radio 2020-2021

Le CESP précise que l'étude 126 000 produit des résultats sur des échantillons lundi-vendredi (après exclusion *a posteriori* des Jours de Moindre Activité) variant selon les vagues, soit 4 219 interviews<sup>1</sup> non prises en compte dans ce cumul.

Les résultats produits dans le cadre des univers Médialocales ne font pas partie du champ de l'Audit.

Le Comité Scientifique du CESP souligne la qualité de l'étude 126 000 tant dans son déploiement que dans les traitements des données recueillies. En particulier, il considère que l'étude est satisfaisante en ce qui concerne :

- La gestion de l'enquête sur le terrain et le recueil de l'information.
- Le travail réalisé par les enquêteurs contrôlés, au niveau de la passation du questionnaire et du respect des consignes méthodologiques de l'enquête.

Le CESP émet des réserves sur :

- L'exclusion *a posteriori* des interviews portant sur 10 « jours de moindre activité » (JMA) et 2 samedis pour le calcul des résultats d'audience lundi – vendredi. De ce fait, les résultats de l'étude ne reflètent pas fidèlement l'audience de la radio.

Cette exclusion tend à surestimer l'audience et n'affecte pas l'audience de toutes les stations de la même façon.

Le Comité Scientifique souligne que la réflexion actuellement menée sur la mise en place d'un nouveau dispositif pour l'étude d'audience de la radio représente une opportunité pour questionner le sujet des JMA et réintégrer l'ensemble des jours dans la mesure.

---

<sup>1</sup> Avant duplication Jour/Veille pour le traitement des audiences.

Pour l'avenir, le CESP recommande :

- D'intégrer les interviews réalisées les jours de moindre activité dans le calcul et la communication des résultats globaux sur les audiences de la radio.
- De limiter la part d'interviews réalisées à partir des bases qualifiées qui ne permettent pas de constituer des échantillons avec la même représentativité qu'un échantillon recruté avec un plan de sondage accompagné de mécanismes de tirages aléatoires.
- De revoir les critères de quotas afin de chercher à réduire leur nombre. Cela permettrait de lever certaines contraintes méthodologiques et d'optimiser l'exploitation des numéros de téléphone.

Enfin, le Comité Scientifique recommande à Médiamétrie d'engager une réflexion sur la problématique de la participation aux enquêtes téléphoniques compte tenu de la baisse tendancielle de la joignabilité.

Le Comité Scientifique,

3 novembre 2021

